

Scène 1

KADIA : Audrey ; ASSA : Ruth ; AWA : Fatou ; BINTOU : Djelissa ; et LOLA : Sara.

Dans la cour de récréation d'un lycée à Bondy, cinq lycéennes discutent.

Kadia : J'aime trop ta coupe Assa.

Assa : Merci je l'ai faite hier.

Awa : Vous savez où est Lola ? Je ne la vois pas ... Elle doit être en retard.

Bintou : Attendez, je lui envoie un message.

Lola arrive, essoufflée.

Lola : Eh les filles, je dois vous dire un de ces trucs... Hier la pote de ma sœur Rachel m'a dit qu'une de ses copines s'est fait violer par un chauffeur Uber.

Toutes en cœur, choquées : Non ! Jure !

Kadia : Avoues, tu mens !

Assa : Ah... C'est pour ça, qu'on la voit plus ? Elle doit être terrorisée, la pauvre... C'est dégueulasse, de faire ça !

Lola : Pourquoi tu dis, que je suis une menteuse ! T'es malade toi !

Awa : C'est vrai... Ça fait longtemps, qu'on ne l'a pas vu ! De toute façon, je savais... Ils sont trop bizarres, ces chauffeurs Uber.

Kadia : Non mais, vous vous affichez ! Les Chauffeurs Uber sont graves gentils ! Hier j'en ai pris un pour aller à Château Rouge.

Bintou : Mais vas-y toi ! Qu'est-ce que tu racontes !

Kadia : Elle était habillée comment ?

Lola : En jupe... Mais c'est quoi le rapport ?

Kadia : C'est normal, qu'elle se fasse violer, si elle était en jupe ! Fallait mettre un jean comme tout le monde !

Lola : Mais vous êtes malades ! Porter une jupe, ne justifie pas un viol ! Ni rien d'autre d'ailleurs ! Dans un viol, la victime n'est jamais coupable ! Et cela peu importe, comment elle s'habille, comment elle se comporte ! Rien ne le justifie ! Mettez ça dans vos têtes !

Awa : Lola a raison ! Faut arrêter de mettre la faute sur la victime de viol ! Un violeur est un criminel et la personne violée est la victime !

Bintou : Oui une femme n'est pas un objet ! Et non ! C'est non !

Kadia : J'avoue ! Vous avez raison ! C'est vraiment dégueulasse !

Assa : Grave !

Bintou : Venez, on va se les faire !

Sonnerie de fin de récréation...

Scène 2

KADIA : Emily ; **AWA** : Marie-Evelyne ; **Bintou** : Lysania ; **ASSA** : Kessy.

À nouveau dans la cour de récréation, les quatre lycéennes se retrouvent.

Bintou : J'ai trouvé un plan pour piéger le chauffeur.

Assa : Vas-y ! Raconte !

Bintou : On commande un Uber, on kidnappe le chauffeur et on le torture jusqu'à ce qu'il avoue.

Awa : Super idée !

Kadia : Vous êtes folles ! Je ne veux pas faire partie de ce complot.

Assa : Mais vas-y, Kadia ! C'est pour la bonne cause ! Sinon d'autres filles se feront encore violer !

Kadia : Arrête de me culpabiliser ! C'est horrible que des filles se fassent violer ! Mais torturer quelqu'un c'est terrible ! Les conséquences seront graves ! On risque d'aller en prison !

Bintou : Bien sûr, ce sera chaud pour nous ! Mais on enregistrera ce qu'il dira ! On aura des preuves ! Et la police et nos parents finiront par comprendre pourquoi on a agi ainsi !

Kadia : Franchement, je ne sais pas !

Toutes en cœur, sauf Kadia : Allez Kadia ! On le fait toutes ensemble ou pas du tout ! Pense à toutes ces filles à qui ça pourrait arriver aussi !

Kadia, après un temps de réflexion : Ok, je suis des vôtres !

Assa : On se retrouve toutes chez moi, après les cours ! Ça vous va ! En plus ma mère ne sera pas là !

Awa : Et ton père ?

Assa : Il n'est jamais là...

Sonnerie de fin de récréation, elles retournent toute en cours.

Scène 3

KADIA : Shalini ; CHAUFFEUR : Dallana ; Bintou : Mariam ; AWA : Juliet ; ASSA : Ines.

Chez Assa.

Bintou, au téléphone : Oui, allo bonsoir. Je vous appelle pour commander un Uber.

Chauffeur, voix off : C'est quoi l'adresse ?

Bintou, au téléphone : 2 rue d'Alembert à Bondy.

Chauffeur, voix off : Ok. Je serai là dans 5 min.

Bintou, au téléphone : OK. Attendez ne raccrochez pas. Je peux avoir votre nom s'il vous plait?

Chauffeur, voix off : Euh... oui ... ce n'est pas courant... bon ok... je m'appelle Jean-Claude

Bintou, au téléphone : Bien ! À tout de suite !

Elle raccroche.

Bintou, à Awa : Est-ce que tu as pensé au briquet ?

Awa : Oui ! J'ai aussi le couteau...

Assa : Moi j'ai des cordes pour l'attacher aussi...

Kadia : Et moi du scotch. S'il crie, on le scotche !

Elles pouffent de rire !

Bintou : Bon ! On a tout ! On est prêtes ! Il va voir ce fou... Et on va voir, qui fait du mal à qui !

5 min plus tard, dehors.

Kadia : Il est en retard.

Bintou, appelant : Oui allo... Vous êtes où ? On vous attend !

Jean-Claude, voix off : Désolé, je suis là dans 10 min finalement. Y a un accident sur l'avenue Henri Barbusse... Tout est à l'arrêt... j'arrive ... Je fais au mieux ...

Bintou, raccrochant : Il arrive dans 10min, vous êtes prêtes ?

Awa : Bon je récapitule... Kadia, quand tu peux, tu le fais sortir de la voiture. Bintou tu lui donnes un coup par derrière. Il tombe. Assa, tu l'attaches. Moi je le scotche. On le porte toutes pour l'emmener dans la cave de l'immeuble ! Et après, on le torture.

Assa : Surtout les filles, on ne lâche rien ! On le tient, jusqu'à ce qu'il crache le morceau, ce sale pervers !

Scène 4

KADIA : Ruth ; ASSA : Audrey ; AWA : Fatou ; JEAN-CLAUDE : Dallana ;
et BINTOU : Djelissa.

Dans la cave d'un immeuble.

Kadia : Bon toi apparemment tu violes des filles !

Assa : Ouais, il paraît que tu violes des meufs !

Awa : Dis-nous la vérité et tout va bien se passer !

Jean-Claude : Mais c'est faux ! Je n'ai rien fait !

Bintou : Vas-y ! Parle bien, ma gueule !

Jean-Claude : Et toi, je ne sais pas à qui tu parles !

Bintou : Si ce n'est pas à toi que je parle, c'est à qui ?

Kadia : Ferme-la !

Awa : La vie ! Tu fais mal à la tête !

Assa : On t'a demandé de parler, pas de t'embrouiller avec Bintou !

Awa : Bon tu violes des filles ou pas ! On veut juste connaître la vérité !

Jean-Claude reste silencieux, tant il est choqué par la situation.

Kadia : Bon et bien vu ton silence ! Tu vas passer la nuit ici ! Ça te fera peut-être réfléchir !

Elles sortent, en laissant Jean-Claude seul pour la nuit. Le lendemain après-midi.

Assa : On t'a rapporté à manger ! J'espère que ça va te faire parler !

Awa : En tout cas, s'il ne parle pas ! Il va voir !

Kadia : Zoba !¹

Jean-Claude, épuisé par la courte nuit : Merci...

Kadia : Alors on t'a posé une question !

Jean-Claude reste silencieux.

Assa : Et faut parler maintenant !

Kadia : Trop c'est trop ! On ne peut pas accepter ça ! Non !!!

Awa : Tu vois les retombées ! Ça fait déjà 24 heures que tu es là !

Jean-Claude : Laissez-moi tranquille ! Qu'est-ce que j'ai fait au bon dieu !

Assa : Tu joues avec mes nerfs ! J'ai le briquet dans les mains !

Bintou : Les nerfs sont tendus !

Assa : Très tendus !

Jean-Claude reste silencieux.

Kadia : Humm ... On laisse ça pour demain ! S'il ne répond pas ! Assa, tu feras ce que tu veux de lui !

¹ En lingala (Imbécile)

Classe Martin.

Elles sortent, en laissant Jean-Claude seul pour la nuit.

Jean-Claude, dans un murmure : *Koisia*²!

Le lendemain après-midi.

Kadia : Bon si tu ne parles pas ! On va te faire du mal !

Awa : Avoues ! Que tu violes des meufs !

Assa : Si tu ne parles pas ! C'est simple ! On te brûle la peau !

Jean-Claude : Mais je suis innocent ! Je ne sais pas d'où vous sortez ça ! C'est un mensonge ! Je n'ai rien fait ! Je suis juste un simple chauffeur Uber. Voilà je travaille toute la journée et voire même parfois la nuit pour nourrir ma famille...

Bintou : Arrêtes de mentir ! La pote de ma sœur Rachel m'a dit qu'une de ses copines s'était fait violer par un chauffeur Uber ! Si ça, ce n'est pas une preuve !

Jean-Claude : Un chauffeur Uber, mais il en existe des milliers ! Ce n'est pas suffisant comme preuve ! Et ce n'est pas parce qu'un chauffeur Uber est un violeur, que cela signifie que tous les chauffeurs Uber sont des violeurs ! Vous êtes pleine de préjugés.

Un silence gêné.

Awa, commençant à douter : Wsh les filles, venez on le laisse partir, il n'a peut-être pas tort...

Kadia : Non chacal ! Il va parler aujourd'hui !

Bintou : J'avoue ! Et si on se plantait ?

Awa : Sérieux les filles, si c'est faux ... On va avoir de graves problèmes !

Assa : Parle ! Wsh ! On va te brûler bêtement !

Jean-Claude : Mais tu m'as déjà brûlé ! Tu m'as accusé à tort, enfermé une nuit sans aucune raison. Cette nuit restera gravée dans ma mémoire ! C'est terrible !

Assa : La ferme ! Qui t'a sonné !

Un silence gêné à nouveau.

Awa : Détachez-le ... et laissez-le partir ... On est allées trop loin les filles....

Elles le détachent.

² *(Imbécile en ghanéen).

Scène 5

MÉDECIN R : Steeve ; MÉDECIN T : Tarek ; POLICIER J : Jimmy ; POLICIER L : Leny ;
JEAN-CLAUDE : Dallana.

Dans un hôpital, une chambre. Jean-Claude, silencieux.

Médecin R : Ah, il se réveille.

Médecin T : Bonjour Monsieur. Comment allez-vous ?

Jean-Claude : Ça va ... mais je suis où ?

Médecin R : À l'hôpital.

Jean-Claude : Pourquoi ?

Médecin T : Vous ne vous en souvenez plus... Vous êtes arrivé hier dans un sale état...

Un temps.

Jean-Claude : Ça me revient...

Médecin R : On va vous laissez vous reposer un peu...

Médecin T : À tout à l'heure

En sortant de la chambre...

Médecin R : Il faut qu'on appelle la police.

Médecin T : Oui effectivement... C'est étrange cette histoire.

Médecin R, au téléphone : Allo... oui bonjour ... Hier on vous a contacté au sujet d'un homme. Il faut absolument que vous veniez.

Policier L, voix off : Nous serons là vers 15h30.

Médecin R : Très bien ! À tout à l'heure.

15h30, à l'accueil de l'hôpital.

Policier L, au Médecin R : Bonjour, on nous a appelé au sujet d'un homme, qui est arrivé hier à l'hôpital, dans un sale état.

Policier J : Pourriez-vous nous indiquer sa chambre, s'il vous plaît ?

Les médecins les emmènent dans la chambre.

Policier L : Bonjour Monsieur, vos médecins nous ont appelé... Est-ce que vous pourriez nous dire, ce qui vous est arrivé ?

Policier J : Et pour commencer, vous vous appelez comment ?

Jean-Claude : Jean-Claude.

Policier L : Nom de famille ?

Jean-Claude : Napolitin.

Policier L : Adresse.

Jean-Claude : 30 rue Salvador de la station à Bondy.

Policier J : Profession ?

Jean-Claude : Chauffeur Uber.

Classe Martin.

Policier J : Est-ce que vous pouvez nous expliquer ce qui vous est arrivé ?

Après un silence.

Jean-Claude : Vous êtes sûrs que je n'aurai pas de problèmes...

Policier L : Ne vous inquiétez pas Monsieur, vous êtes en sécurité à présent. Vous pouvez ne pas porter plainte...

Jean-Claude, le coupant : La seule chose que je souhaite, c'est que cela ne recommence plus jamais. Ni pour moi, ni pour personne.

Policier J : Ne vous inquiétez pas. Vous pouvez parler. On vous protégera.

Après une hésitation.

Jean-Claude : Il y a quelques jours... Je ne sais plus exactement quand... J'ai reçu un appel d'une jeune fille qui désirait aller au McDo avec ses copines. Elle voulait que je les dépose. Donc je suis parti les chercher à cette adresse : 2 rue d'Alembert à Bondy. Y a eu un bouchon. J'étais en retard... Bref, elles sont montées dans la voiture. Elles étaient quatre : 3 noires et une blanche. Je commence à me mettre en route. Elles discutent entre elles... Et une dit : « Mince, j'ai oublié un truc à la maison... on peut faire demi-tour... » Ok je dis... Et après quelques minutes, on arrive près d'un immeuble qui semble inhabité... Étrange, je me dis... Mais ce sont quatre jeunes filles, je n'envisage rien. Elles commencent à me crier dessus, et me disent de sortir de la voiture... Je résiste et là je sens un coup violent sur mon crâne. Et je m'évanouis. Après plus rien. Rien Nibe que Dalle. Et quand je me réveille, je suis attaché et enfermé dans une pièce sombre. Elles m'ont questionné, pendant des heures. Je ne pouvais pas répondre. J'étais au courant de rien... Je suis resté deux nuits, enfermé. Y en a une qui m'a menacé avec un briquet... Je criais, je me défendais, j'argumentais... et comme elles n'obtenaient aucune réponse de ma part, je ne sais pas, elles ont eu peut-être marre, elles ont fini par me libérer. Je suis sorti, j'ai dû marcher en direction de l'hôpital, je ne sais pas ... Trou noir. Et voilà ce matin, je me réveille là.

Échanges de regard entre les policiers...

Policier J, se voulant rassurant : Ne vous inquiétez pas Monsieur, reposez-vous bien ! C'est ce qui compte pour le moment. Et soyez certain, que nous allons enquêter et retrouver les coupables, car cette affaire est très grave.

Ils sortent.

Scène 6

LE JUGE : Niko, KADIA : Asmaou, ASSA : Sara, AWA : Juliet, BINTOU : Kessy,
COLOMBO : Lina, LE PROCUREUR : Marie-Evelyne.

Six mois plus tard, dans un tribunal.

Le juge, les 4 filles et leurs parents, l'enquêteur Colombo, l'avocat de la défense (des 4 filles) et le procureur (avocat du chauffeur), et le chauffeur Uber, deux ou trois journalistes et des citoyens.

Le juge : La séance est ouverte. Mesdemoiselles, veuillez-vous avancer à la barre. Vous êtes citées à comparaître dans ce tribunal pour avoir torturé et séquestré un homme.

Assa : Je suis ici, car ce chauffeur Uber, ici présent à violer plusieurs jeunes filles. Une des victimes est l'amie de l'amie de ma sœur.

Le juge : Avez-vous une seule preuve pour appuyer vos accusations ?

La fille reste silencieuse.

Le juge : Vous avez donc agi sans preuves ?

Kadia : C'est faux. J'ai des preuves. Les voici. Ma sœur me l'a dit et plusieurs filles de mon lycée se sont plaintes d'avoir été violées par des chauffeurs Uber.

Le juge : Silence ! Aucun viol n'a été signalé ! Aucune plainte !

L'enquêteur Colombo : Effectivement Monsieur Le Juge, après avoir mené une enquête poussée, ces accusations n'ont aucun sens. Aucune victime n'a été déplorée. (*À la jeune fille*). Vos camarades vous ont raconté un bobard... Nous avons interrogé les habitants aux alentours, les passants, et nous sommes remontés jusqu'à la copine de la copine de votre sœur. Elle a fini par craquer, et nous dire la vérité. Elle a juste voulu se rendre intéressante, lors d'une soirée. Elle voulait attirer l'attention de ses amies. Ces derniers temps, elle se sentait seule et éprouvait le besoin de se sentir entourée. Alors voilà, une chose entraînant une autre, elle n'a pas nié quand une de ses amies a cru comprendre qu'elle avait été violée. Elle est restée silencieuse. Et je crois qu'en aucun cas, elle ne pensait que ça irait si loin.

Le procureur, prenant la parole : C'est inadmissible, ce qui s'est passé. N'est-ce pas le mot que vous cherchiez, Inspecteur Colombo ! Cet homme innocent a été enlevé, séquestré et torturé pendant deux jours... sur des « on dit », des « ouïes dire »... À aucun moment, ces jeunes filles se sont posées les bonnes questions ! Le viol est un sujet grave actuellement. Beaucoup de femmes en souffrent ! Nous devons aujourd'hui nous préoccuper de cette question ! C'est même, si j'ose dire une priorité ! Mais laisser courir de faux bruits est aussi grave ! Cela peut détruire la vie de personnes ! Et là en l'occurrence, cet homme a subi de nombreux préjudices ! Je demande donc en son nom une réparation ! Monsieur le juge, je réclame pour ces quatre jeune filles une peine de 5 ans d'emprisonnement et 75000 euros

Classe Martin.

d'amende. Et une peine de six mois avec sursis et 600 heures de travaux généraux pour la jeune fille qui a laissé courir cette fausse rumeur.

Exclamations de la salle. Les jeunes filles s'écroulent et la presse les prend en photo. Le juge frappant avec le plat de sa main sur la table face à lui, pour ramener du calme dans la salle d'audience.

Le juge : Silence ! Sinon je fais sortir tout le monde ! **S'adressant aux cinq jeunes filles...** Mesdemoiselles, avant que je me retire pour délibérer ... Souhaitez-vous ajouter quelque chose ? Avez-vous des regrets ? Avez-vous conscience que vos actes étaient inappropriés ? Et que même si cet homme avait été coupable, en aucun cas, on doit se faire justice à soi-même... Il ne peut exister de tribunal populaire ...

Assa : Monsieur Le Juge, sincèrement je ne pensais pas que cette histoire irait si loin...

Kadia : Monsieur Le Juge, je reste persuadée que

Le juge : N'allez pas plus loin mademoiselle, vous allez aggraver votre cas.

Awa, au chauffeur Uber : Je tiens à m'excuser... J'étais vraiment persuadée que cette histoire était vraie...

Le Juge : Bien.

2 heures plus tard, le juge revient après délibération.

Le juge : Après délibération, les vice-présidents et moi-même avons décidé de 3 ans de prison et 25000 euros d'amende, et d'une peine de quatre mois avec sursis et 200 heures de travaux généraux pour la jeune fille qui a laissé courir cette fausse rumeur. Ont été retenus, comme critères de circonstance atténuante : la jeunesse et l'inexpérience des prévenues. D'où cette peine allégée. La séance est levée. Affaire suivante.

Tohubohu dans la salle.

FIN.